



Un message de l'Organisation mondiale des douanes

Journée internationale de la douane 2022

Date d'embargo: 26 janvier 2022, 09:00 UTC

Chaque année, la communauté douanière se rassemble le 26 janvier pour célébrer la Journée internationale de la douane. Il s'agit d'une opportunité unique pour les Membres de l'OMD, le Secrétariat de l'Organisation et les partenaires de la douane de réfléchir sur un thème particulier et de développer des actions autour de ce thème.

Le thème choisi pour l'année 2022 est : « Accélérer la transformation numérique de la douane en développant une culture de la donnée et un écosystème performant ». Il appelle les administrations douanières à examiner comment opérer dans un environnement entièrement numérique et comment créer un modèle opérationnel qui capture et exploite les données de l'ensemble de l'écosystème commercial.

Les technologies numériques ont évolué rapidement ces dernières années et la douane peut désormais accéder aux données collectées par d'autres services gouvernementaux, publiées dans des bases de données commercialisées ou encore dans des plates-formes librement accessibles telles que les archives publiques numérisées et les médias plurilingues.

Les possibilités d'utilisation effective de données dépendent de divers facteurs liés au code de conduite suivi en matière de données (notamment concernant la confidentialité, le secret commercial ou les aspects légaux relatifs à l'usage des données par les douanes et les administrations fiscales) et à l'importance accordée à l'innovation au sein des administrations publiques.

Pour construire ou consolider des écosystèmes de données, les mesures d'appui suivantes pourraient être envisagées :

- Établir une gouvernance des données formelle pour s'assurer que les données soient pertinentes, exactes et reçues en temps opportun ;
- Recourir aux normes mises au point par l'OMD et d'autres institutions concernant le format des données et l'échange de données ;
- Assurer la gestion adéquate des données pour garantir que les bonnes personnes aient accès aux bonnes données et que la réglementation de protection des données soit respectée ;
- Adopter des démarches innovantes, en utilisant, par exemple, des outils analytiques, pour rassembler les données et les exploiter à leur plein potentiel en vue d'étayer la prise de décisions.

Une solide culture de la donnée permet aux individus de poser des questions, de remettre en question des idées et de s'appuyer sur des informations détaillées et pas seulement sur l'intuition ou l'instinct pour prendre des décisions.

Afin de favoriser cette culture axée sur les données, les administrations douanières doivent améliorer la connaissance des données du personnel, c'est-à-dire la capacité du personnel à interpréter et analyser les données avec précision.

Elles devraient intégrer la science des données dans les programmes de formation destinés aux nouvelles recrues et participer à la conception de cours d'apprentissage à distance afin de familiariser les douaniers à la collecte et à l'analyse des données en vue de forger une culture de la donnée. Ils pourraient ainsi appréhender la situation dans son ensemble, et plus précisément l'incidence de la douane sur la protection efficace de la société, la facilitation des échanges et un recouvrement juste des recettes.

En outre, les administrations des douanes sont invitées à se pencher sur la manière de tirer parti des données dans leurs relations avec d'autres intervenants de la chaîne logistique et à mettre les données à la disposition du public et des milieux universitaires, dans un effort visant à renforcer la transparence, à stimuler la création de connaissances et à favoriser le dialogue avec la société civile.

Le partage de l'analyse des données avec d'autres organismes gouvernementaux accroît le rôle et la visibilité de la douane au niveau de la définition des politiques et lui est aussi utile pour obtenir les ressources nécessaires et avoir accès notamment au financement par les donateurs. La diffusion de données et d'informations douanières au sein de la société fait partie de la réponse des pouvoirs publics face à la demande générale pour une gouvernance ouverte.

Pour appuyer les administrations des douanes, le Secrétariat de l'OMD a inscrit des thèmes en lien avec les données à l'ordre du jour de nombreux comités et groupes de travail, a organisé des séminaires de sensibilisation, mis au point des modules d'e-learning, élaboré un Cadre de renforcement des capacités pour l'analyse des données (adopté par le Conseil de l'OMD en décembre 2020), et, enfin, publié des ouvrages et plusieurs articles dans le magazine OMD Actu.

De plus, une équipe d'experts a été créée dans le cadre du Projet baptisé BACUDA qui rassemble des douaniers et des scientifiques des données dans le but de mettre au point des méthodologies d'analyse des données.

De son côté, le Secrétariat continue à étudier la manière de collecter et de partager les données sur les administrations douanières dans le but d'améliorer la façon dont il exécute ses activités de renforcement des capacités, dont il réalise les évaluations fondées sur les données, et dont il travaille avec les experts internationaux pour répondre aux demandes d'assistance.

Ces mesures et bien d'autres seront présentées dans la Stratégie de l'OMD en matière de données sur laquelle le Secrétariat de l'OMD travaille actuellement. L'ambition est de faire des données un langage vernaculaire au sein des administrations douanières et entre le Secrétariat de l'OMD et les Membres de l'OMD. Le chemin à parcourir n'est pas facile et il y aura sans aucun doute des défis à relever en cours de route, mais, comme nous l'avons appris pendant la pandémie de COVID-19, la communauté douanière reste unie, forte et résiliente face à l'adversité.

Kunio Mikuriya
Secrétaire général de l'OMD
Le 26 janvier 2022